Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

SYNDICAT MIXTE
DORDOGNE
MOYENNE
CÈRE AVAL

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

www.smdmca.fr

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

SOMMAIRE

Le mot du Président 3

Profil du Syndicat
- a/ Présentation 4
- b/ Statuts 4
- c/ Compétences 5
- d/ Gouvernance – Instances 6

Ressources humaines 9

Finances – comptabilité 9

Administration générale 12

Communication- Animation 12

Actions 12

Cartes des bassins-versants concernés par EPCI 21

Marais de Bonnefont 26

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Le mot du président.

Depuis la création du syndicat en 2020, nous étions cinq communautés de communes mais au 1er janvier 2023, nous serons 6 EPCI ; cela nous conforte dans l'idée que le travail en commun doit être exercé par bassin versant dans son intégralité et est incontournable pour une bonne gestion de cette eau si importante.

De plus, avec les périodes de canicule à répétition, nos milieux aquatiques subissent une double peine : étiage sévère et surfréquentation.

Propriétaires riverains, élus, agriculteurs, pêcheurs ou simples habitants, sommes tous concernés par la préservation et l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau.

Votre syndicat travaille dans ce sens-là : qualité de l'eau, abreuvement du bétail, continuité écologique, zones humides, diversité piscicole et biologique…

*Vous pouvez également nous retrouver sur le site du syndicat (*www.smdmca.fr*) et nous sommes, élus et agents, toujours à votre écoute pour le rendre toujours plus attractif et plus informatif.*

Nous vous invitons à travers ce rapport d'activités 2022 à (re)découvrir dans le détail les actions menées cette année et celles en cours ou à venir.

Bonne lecture.

Bien à vous,

Francis AYROLES
Président du Syndicat Mixte de la
Dordogne Moyenne et de la Cère Aval

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Profil du Syndicat

a/ Présentation

Carte du syndicat :

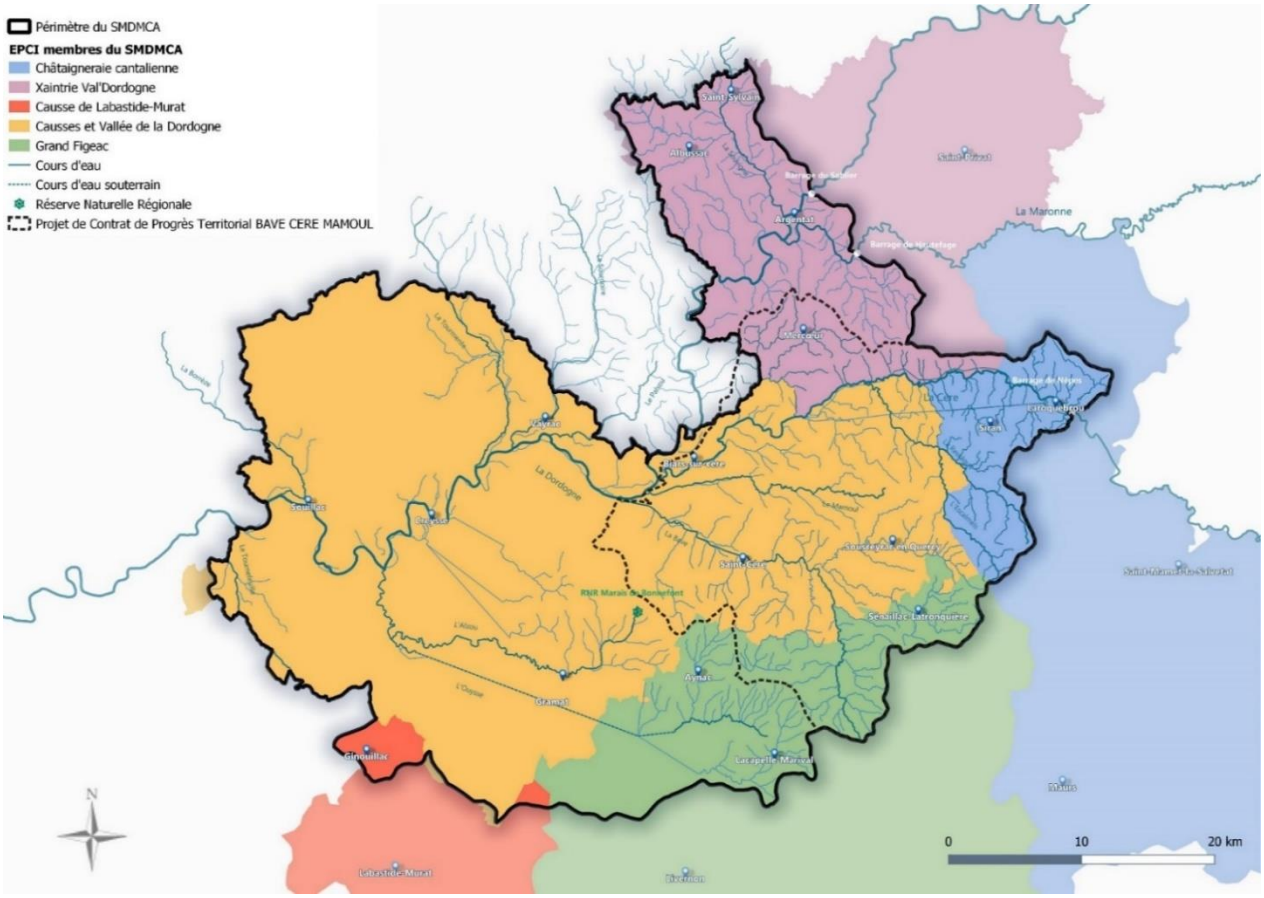

1er janvier 2020 : Création du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval.

Le syndicat est à la jonction administrative de trois départements (Cantal - Corrèze - Lot) et de trois régions (Auvergne Rhône Alpes - Nouvelle Aquitaine - Occitanie).

Quelques chiffres :

Membres : 5 Communautés de Communes

- CAUSSE LABASTIDE MURAT (Lot- Occitanie)
- CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE (Lot- Occitanie)
- GRAND FIGEAC (Lot- Occitanie)
- LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (Cantal – Auvergne Rhône Alpes)
- XAINTRIE VAL'DORDOGNE (Corrèze- Nouvelle Aquitaine)

Population : La population totale regroupée s'élève à 129 434 habitants (sources DGCL/INSEE).

1 992 km² de superficie avec 1 593 km de cours d'eau et 99 km² de zones inondables.

b/ Statuts

Le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) a été créé par arrêté DCL/2019/067 du 31 décembre 2019 avec effet au 1er janvier 2020. Ses statuts ont été modifiés par arrêté

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

interpréfectoral DCL/2022/107 du 23 décembre 2022 avec effet au 1er janvier 2023 (adhésion de la communauté d'agglomération TULLE AGGLO pour une partie de son territoire).

c/ Compétences

Le syndicat a pour mission d'assurer la maitrise d'ouvrages ou l'assistance à maitrise d'ouvrages d'actions relatives à la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants de son périmètre par l'étude, l'exécution, l'exploitation et/ou l'entretien de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence et visant à contribuer aux objectifs :

- Réduction de la vulnérabilité des enjeux humains aux impacts des inondations
- Préservation, entretien, restauration du fonctionnement des milieux aquatiques ou d'une fraction de bassin hydrographique, en vue de préserver/restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et le bon état des eaux ou de concourir à la réduction de l'aléa inondation
- Valorisation de l'espace rivière, des milieux aquatiques et des milieux naturels
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

- Carte 1 : GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) – compétence obligatoire

Le syndicat exerce en lieu et place de ses membres, cette compétence qui regroupe les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-17 du Code de l'Environnement :

1° L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- Carte 2 : Compétences particulières complémentaires à la GEMAPI

Ce sont des missions assumées au titre de l'intérêt général parallèlement aux obligations imposées aux propriétaires, qui peuvent répondre de manière générale à tout objectif du syndicat ou de manière complémentaire et intégrée (notamment au sein de programmes d'actions de type Plan Pluriannuel de Gestion/Programme d'Actions de Prévention des Inondations/Contrat Pluriannuel des Milieux Aquatiques/CPT ou autres) aux objectifs fixés dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI.

- Carte 3. Animation et gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du marais de Bonnefont (ne concerne que Cauvaldor)

Le syndicat assure toutes les missions d'animation et de gestion de la RNR du Marais de Bonnefont dont le périmètre ne concerne que la communauté de communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE, situé sur la commune de MAYRINHAC LENTOUR

Autres : Mission d'appui technique/ Assistance à maîtrise d'ouvrage envers les collectivités membres ou les organismes ou personnes extérieurs publics ou privés : prestation de service / Délégation de maitrise d'ouvrage publique.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

d/ Gouvernance – Instances

Répartition des sièges

Le syndicat est administré par un organe délibérant -le Comité syndical- et un exécutif -le Président et le Bureau. Les 5 communautés de communes sont représentées par 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants, élus par leur conseil communautaire respectif.

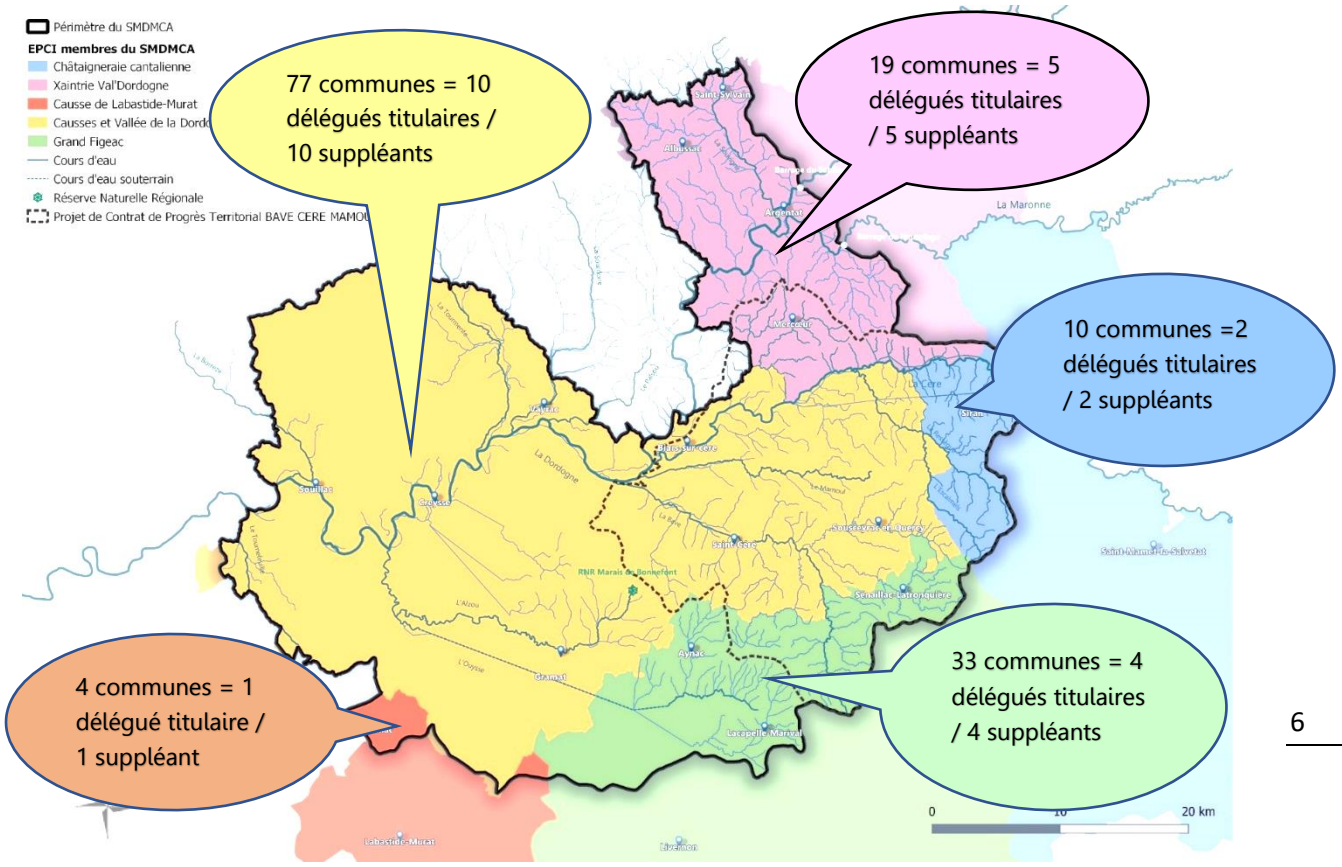

Organisation – Fonctionnement

Bureau syndical

Président :

AYROLES Francis

4 Vice-Présidents :

- Administration générale/Communication : TEULIERE Jean-Michel
- Qualité de l'Eau : NAYRAC Jean-Luc
- Gestion Milieux Aquatiques / Zones Humides : CESANO Lionel
- Prévention des Inondations : LAVERGNE AZARD Loïc

1 membre : THEBAUD Michel

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2022 : les 18 janvier, 7 mars, 8 juin et 9 novembre

Comité syndical

Titulaires / Suppléants

CC CAUSSE LABASTIDE MURAT
THEBAUD Michel / CHIEZE Catherine

CC CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE
AUBRUN Jeannine / DELBREIL Didier
AYROLES Francis / DIAZ Sylvain
BES Didier / CLAVEL Laurent
BOUCHEZ Murielle / CHARTROUX Thierry
DELANDE Claire / ALBERT Catherine
FOUCHE Jean-Claude / FOURNIER BOURGEADE Michèle
JAUZAC Catherine / PROENCA Christophe
LAVERGNE AZARD Loïc / ALARY Marielle
PEIRANI Patrick / GAMBA Danielle
RANOUIL Philippe / CHASTRUSSE Francis

CC GRAND FIGEAC
ARAQUE Fausto / MATHIEU Alain
BERTHOUMIEU Marie / DELMAS Jean-Pierre
LEROUX Michel / LAVERGNE Eliane
NAYRAC Jean-Luc / PELLAT Paul

CC LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE
CANCHES Michel / MALVEZIN Pascal
CESANO Lionel/ LACARRIERE Christian

CC XAINTRIE VAL'DORDOGNE
DA FONSECA Thierry / RIGAL Christian
LUDIER Stéphane / CHASTAINGT France
MEILHAC Sébastien / CARMIER Camille
PEYRICAL René / REYNES Patrick
TEULIERE Jean-Michel / GREGOIRE Daniel

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Comité syndical

- 26 janvier dont sollicitation financement animations 2022 / réglement intérieur du personnel / charte télétravail
- 23 mars dont Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) / Stratégie élaboaration des Plans Pluriannules de Gestion (PPG) / Partenariiat avec TULLE Agglo (mise à disposition de personnel)
- 13 avril dont budgets 2022 / Sollicitation auprès des partenaires financiers pour 2022 / Création de poste
- 6 juillet dont rapport d'activités 2021 / Acceptation adhésion TULLE Agglo / Lancement travaux restauration couasne de Boutière sur la commune de CREYSSE - LIFE / Financement privé étude restauration continuité écologique (effacement d'ouvrages)
- 30 novembre dont soutien financement poste hydro garde / Appel à Projets pour mise en place abreuvement et sur les bassins versants Mamoul, Ouysse et Alzou / Appel à Projets Educ'Eau

SYNDICAT MIXTE DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL

BUREAU SYNDICAL

Francis AYROLES
Président
CC Cauvaldor

Jean-Michel TEULIERE
1er vice-président
Administration -Communication
CC Xaintrie Val'Dordogne

Jean-Luc NAYRAC
2ème vice-président
Qualité de l'eau
CC Grand-Figeac

Lionel CESANO
3ème vice-président
GEstion Milieux Aquatiques – Zones humides
CC Chataigneraie Cantalienne

Loïc LAVERGNE-AZARD
4ème vice-président
Prévention des Inondations
CC Cauvaldor

Michel THEBAUD
Membre du bureau
CC Causse Labastide Murat

Fausto ARAQUE
CC Grand Figeac

Jeannine AUBRUN
CC Cauvaldor

Marie BERTHOUMIEU
CC Grand Figeac

Didier BES
CC Cauvaldor

Murielle BOUCHEZ
CC Cauvaldor

Michel CANCHES
CC Chataigneraie Cantalienne

Thierry DA FONSECA
CC Xaintrie Val'Dordogne

Claire DELANDE
CC Cauvaldor

Jean-Claude FOUCHE
CC Cauvaldor

Catherine JAUZAC
CC Cauvaldor

Michel LEROUX
Cc Grand Figeac

Stéphane LUDIER
CC Xaintrie Val'Dordogne

Sébastien MEILHAC
CC Xaintrie Val'Dordogne

Patrick PEIRANI
CC Cauvaldor

René PEYRICAL
CC Xaintrie Val'Dordogne

Philippe RANOUIL
CC Cauvaldor

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Les 9 Commissions de Bassins versants au 31 décembre

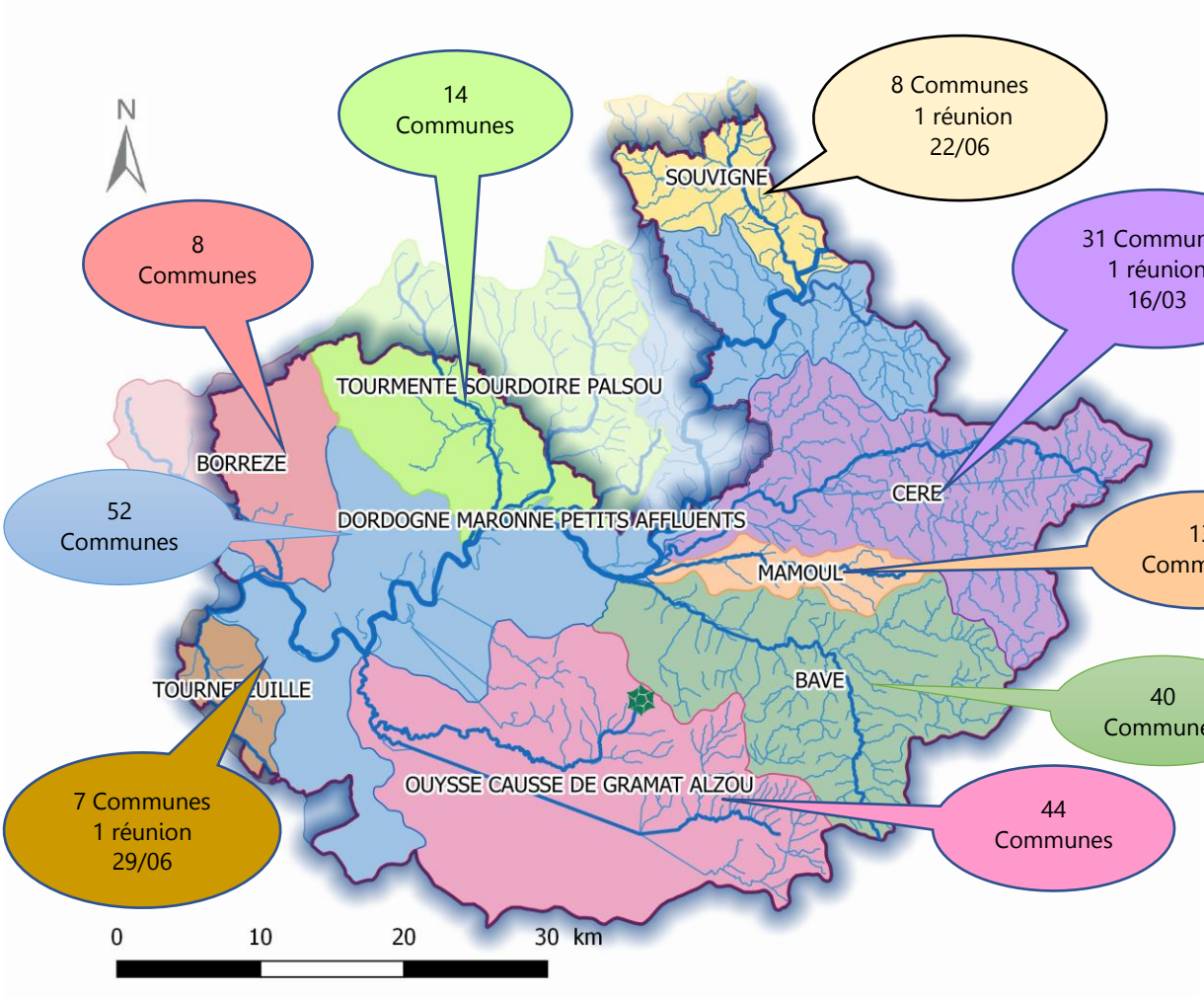

Ressources humaines : équipe du SMDMCA au 31/12/2022

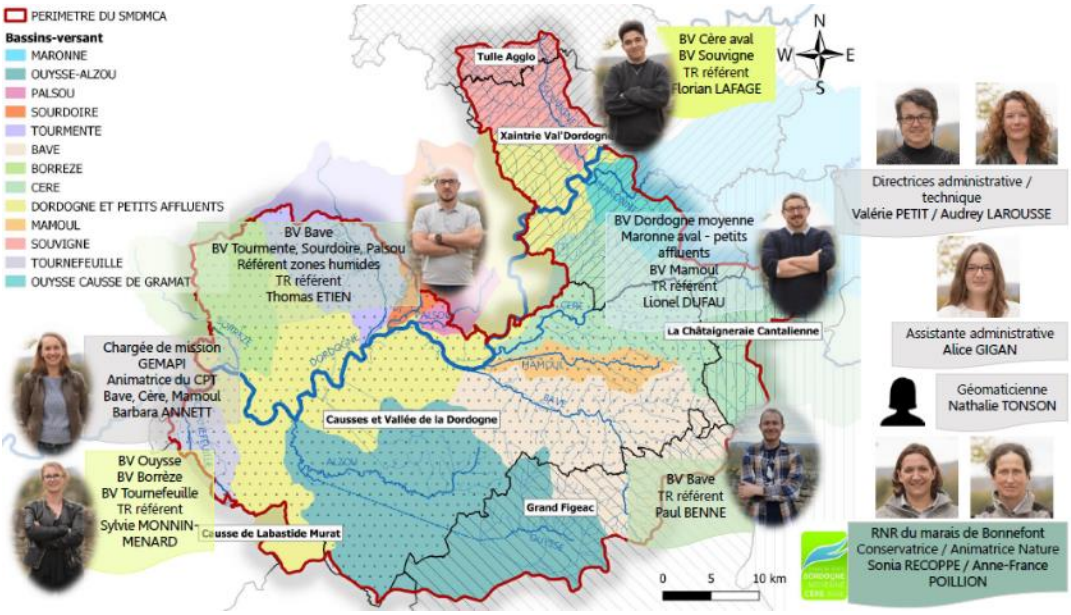

- 12 agents (11,57 ETP) au 31/12/2022 dont 5 fonctionnaires, 5 contractuels sur emploi permanent, 1 contractuel sur emploi non permanent et 1 apprenti
- 47 journées de formation
- 9 stagiaires de l'enseignement dont 3 gratifiés

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Finances – comptabilité :

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce budget :
- d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents, les dépenses d'entretien et de maintenance bien mobiliers et immobiliers pour les dépenses et les participations des EPCI membres et des subventions des partenaires financiers pour les recettes ;
- de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir (travaux, acquisition de biens et les subventions).

Un bilan financier 2022 par budget :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		561 228,53		579 051,59
Opérations 2022	709 901,14	939 431,90	364 998,11	536 461,66
TOTAUX	709 901,14	1 500 660,43	364 998 ,11	1 115 513,25
Résultats de clôture		**790 759,29**		**750 515,14**
Restes à réaliser			206 701,16	255 302,42
TOTAUX CUMULES	709 901,14	1 500 660,43	571 699,27	1 370 815,67
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		790 759,29		799 116,40

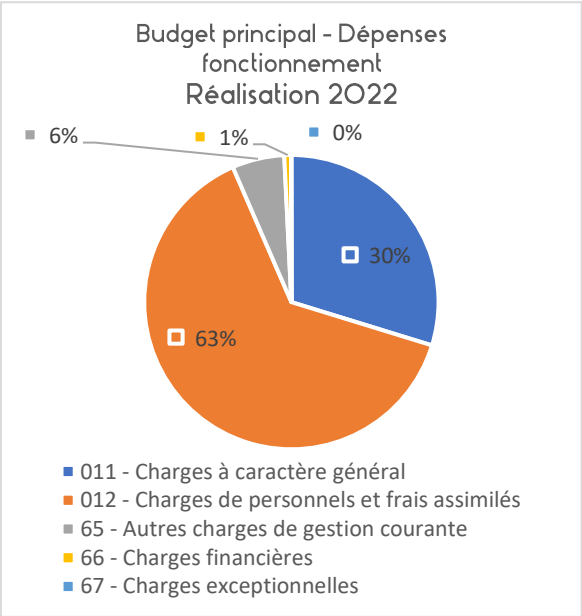

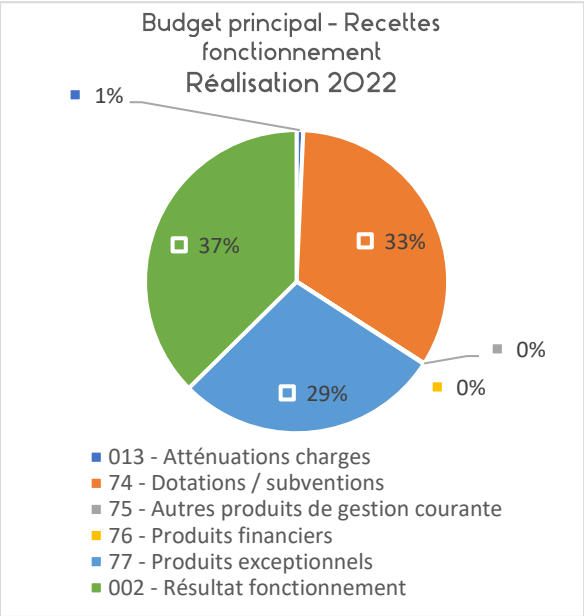

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

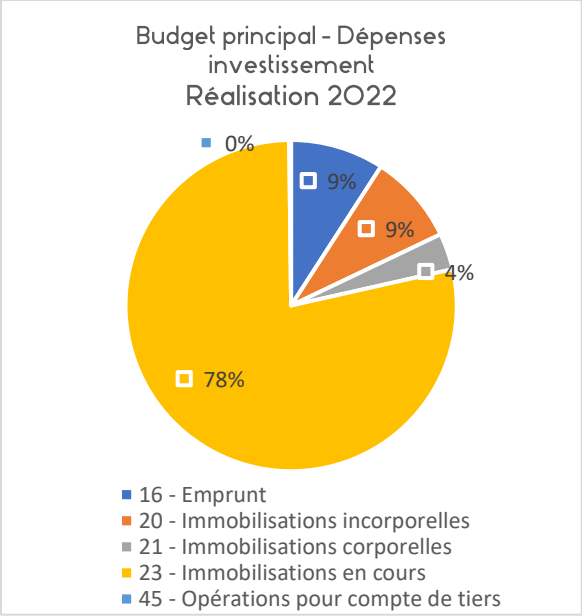

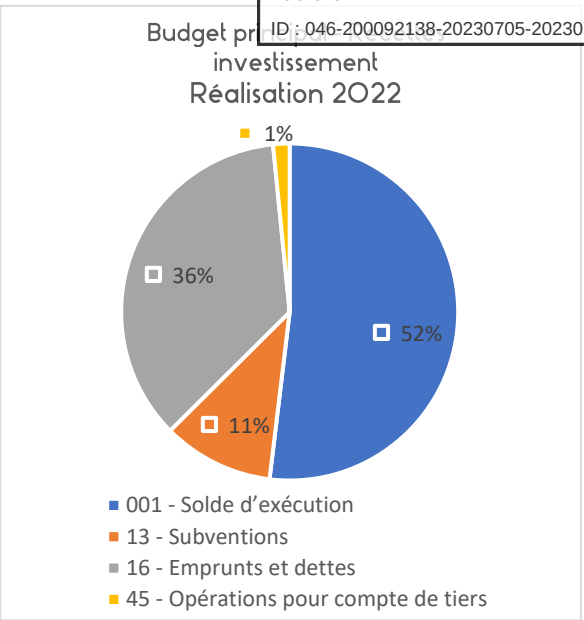

A noter que chaque EPCI verse une participation au SMDMCA

CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE (46)	330 000,00
XAINTRIE VAL'DORDOGNE (19)	45 411,80
GRAND FIGEAC (46)	38 414,95
LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (15)	12 433,31
CAUSSE LABASTIDE MURAT (46)	769,90

BUDGET ANNEXE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		42 667,76	30 916,60	
Opérations 2022	123 034,11	188 819,09	30 703,28	29 552,28
TOTAUX	123 034,11	231 486,85	61 619,88	29 552,28
Résultats de clôture		**108 452,74**	**32 067,60**	
Restes à réaliser			18 326,30	39 098,87
TOTAUX CUMULES	**123 034,11**	**231 486,85**	**79 946,18**	**68 651,15**
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		108 452,74	11 295,03	

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

A noter que la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne verse une participation de 18 960,43 euros.

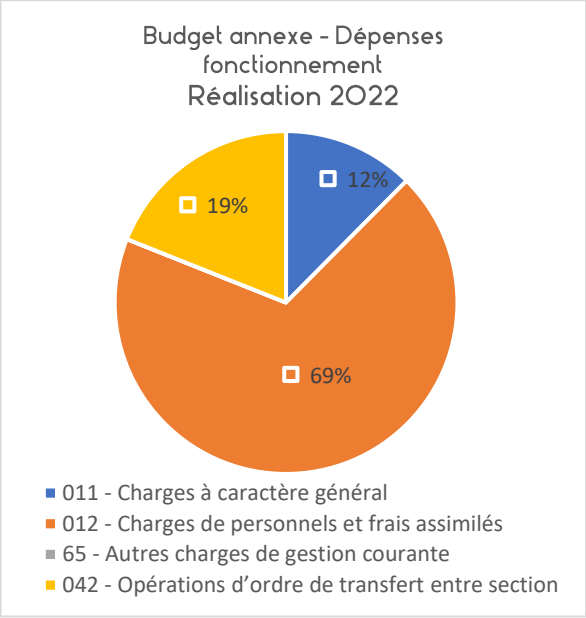

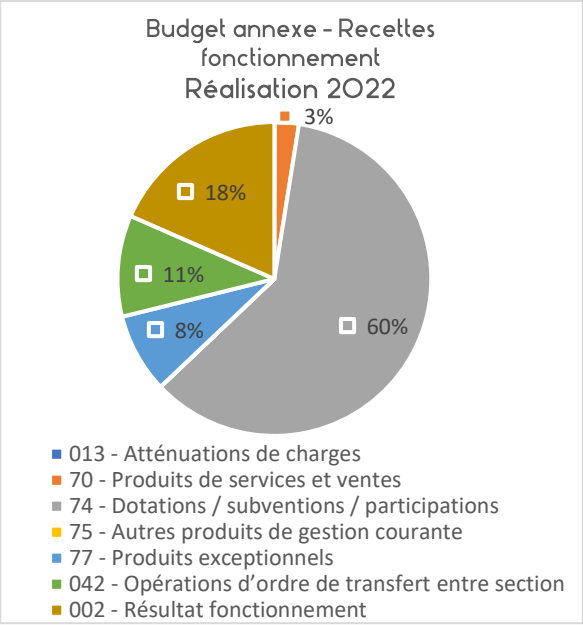

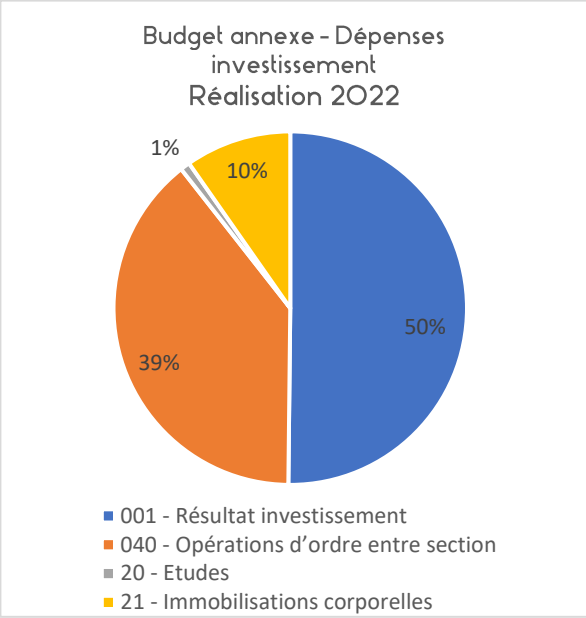

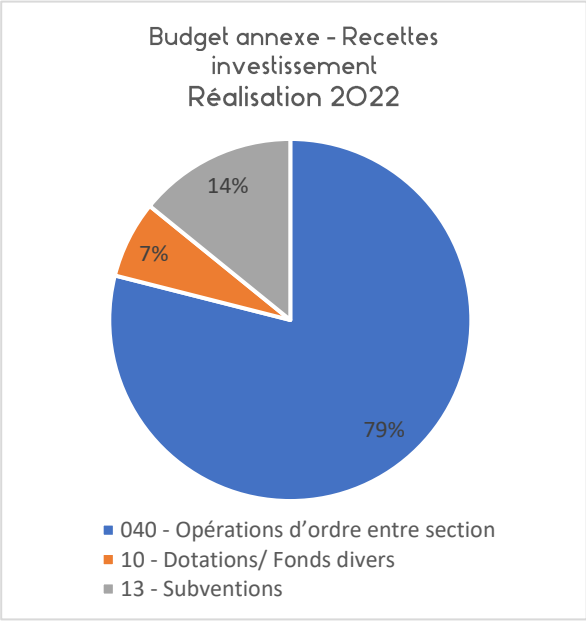

Quelques chiffres (tous budgets confondus) :

- 680 mandats de paiement
- 170 titres de recettes
- 803 lignes saisies pour les inscriptions budgétaires
- 5 marchés

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Administration générale

Quelques chiffres

- 4 réunions du bureau syndical
- 5 comités syndicaux
- 3 réunions des commissions de bassin versant
- 58 délibérations
- 75 arrêtés du Président
- 268 courriers entrants / 281 courriers sortants
- Des centaines de courriels.

Communication / Animation

- Le site Internet opérationnel : www.smdmca.fr
- Le compte INSTAGRAM sm_dmca : 38 publications, 90 stories
- La plaquette de présentation du syndicat a été éditée en 250 exemplaires
- Rédaction d'articles (presse locales, bulletins municipaux, communautaires…)
- L'exposition « Au secours ma rivière déborde – Mémoire des inondations de la Dordogne lotoise » composée d'une fresque de témoignages, de 10 panneaux explicatifs et de livrets de jeux pour enfants, a été inaugurée le 25/07/2022.

Actions

Les actions sont présentées par bassin-versant.

En fin de rapport est annexée une carte de chacun des EPCI membres du syndicat avec tous ses bassins-versants.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe technique ou le technicien rivière référent du bassin-versant concerné (voir paragraphe RESSOURCES HUMAINES : équipe du SMDMCA).

Bassin-versant de la Dordogne moyenne, Maronne aval et petits affluents (EPCI Cauvaldor, EPCI Xaintrie Val'Dordogne)

- **Réalisation du diagnostic du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) de la Dordogne moyenne, Maronne aval et petits affluents** : Débuté en novembre 2021, le diagnostic terrain a continué sur 2022 et a été réalisé sur 34 % du linéaire, principalement sur le bassin-versant de la Maronne aval.
- **Réalisation de la sécurisation du parcours canoë sur la Dordogne lotoise** (cf. photo ci-contre): Repérage puis retrait des embâcles et arbres couchés ou penchés menaçant la pratique des loisirs nautiques.

- **Suivi et arrachage des foyers de renouée du Japon du bras de Tauriac** pour la 8ème année (printemps/été) et conseils techniques de gestion différenciée du bras (utilisation d'outils particuliers en fonction des zones selon la présence ou l'absence de la Renouée)
- **Aménagement du bras de Carennac (études préliminaires)** : Le Comité de PILotage (COPIL) s'est réuni le 12 décembre 2022 pour le choix du scénario d'aménagement. IL a été retenu en phase 1 la restauration du seuil de Carennac (sans rehausse) et une renaturation du bras de l'Hermitage et en phase 2, selon le plan de financement possible, la réalisation d'un rétrécissement du plan d'eau et d'une amélioration de l'exutoire vers la Dordogne.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

- **Dans le cadre de la convention éclusée (Etat, EDF, Agence de l'Eau Adour Garonne, EPIDOR), des travaux innovants de restauration de frayères sur la Maronne** ont été menés par le SMDMCA. Ils ont consisté à réaliser des injections de matériaux alluvionnaires criblés sur deux sites cibles et par la suppression de deux zones piégeuses pour le poisson (cf. photo ci-contre). L'objectif de création de frayère a été atteint à 63 % en raison de difficultés de disponibilité du matériel. Néanmoins, malgré une surface moindre, les grands salmonidés ont colonisé les frayères dès la fin du chantier.

- **Restauration de la cale d'accès de la Treyne** (cf. photo ci-contre) portée par la Fédération de pêche et le syndicat courant deuxième semestre 2022.

- **La candidature du ruisseau le Foulissard a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Scimabio/EES/OFB** pour utiliser l'ADN environnemental pour la détection de l'Écrevisse à pattes blanches.
- **Dans le cadre du Programme LIFE Dordogne** :
  - **Restauration de la Couasne de Boutières** (Commune de CREYSSE) : Abattage d'environ 1000 m3 de bois pour remettre en lumière le site, excavation de près de 13 000 m3 de terre du bras mort à réinjecter dans le lit de la Dordogne à des fins de recharge sédimentaire. L'objectif était de recréer près de 7 800 m² de gazons amphibies (habitat patrimonial et frayère à brochet) et 913 ml de zone de transition (milieux terrestres / milieux aquatiques) et 4 400 m² de boisement de type Saulaie peupleraie.

  - **Désenrochement de la berge de Sous-castel** (Commune de Floirac). Les études ont été réglementaires ont été lancées en 2022. Les travaux, prévus en 2023, consistent à réaliser une extraction des enrochements de berge, leur concassage sur site puis une réinjection des matériaux produits dans le lit de la rivière à des fins de recharge sédimentaire. La berge ainsi renaturée permettra une meilleure expression des formes naturelles de la rivière, une dissipation de l'énergie plus efficace lors des crues et une amélioration de la connexion des couasnes du secteur.

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

- **Restauration de la Couasne de Cabrette** (Communes de Tauriac et Camparan) : Une première esquisse du projet a été réalisée en 2022, prévoyant l'excavation d'un volume d'environ 9 000 m3 de matériaux et leur réinjection dans le lit de la Dordogne. L'objectif est de reconnecter les trois parties de ce bras secondaire et permettre l'émergence d'habitats d'intérêts communautaires.

- **Bassin d'infiltration de Puybrun** : Par arrêté préfectoral du 8 juin 2022, le SMDMCA a obtenu l'autorisation de réaliser et exploiter ce bassin d'infiltration sous réserve d'un diagnostic et de travaux d'amélioration du réseau pluvial de la commune de Puybrun.

Bassin-versant de la Cère aval (EPCI Cauvaldor, EPCI Châtaigneraie Cantalienne, EPCI Xaintrie Val Dordogne)

Le tronçon de la Cère concerné démarre de l'aval du barrage de Nèpes et se termine à la confluence avec la Dordogne, soit 322 km² pour un linéaire de cours d'eau de 418 km partagé entre les départements du Cantal, de la Corrèze et du Lot.

L'année 2022 a été principalement consacrée à l'état des lieux terrain pour le futur PPG Cère aval. Le diagnostic est bien engagé. La fin et le partage du diagnostic sont prévus pour l'hiver 2023.

Les masses d'eaux de l'Escalmels, de la Ressègue et du Branugues ont été entièrement parcourues soit plus de 70 km linéaires de cours d'eau diagnostiqués. A noter la présence très importante de drains (+ de 85 km de drains répertoriés sur le bassin de la Cère), augmentant le nombre de sorties nécessaires

Le bassin-versant de la Cère aval est intégré au périmètre du Contrat de Progrès Territorial (CPT) avec les bassins-versants de la Bave et du Mamoul.

Plusieurs actions ont pu être menées ou poursuivies :

- **Etude groupée de restauration de la continuité écologique - Souvigne / Ressègue / Branugues dont le Pont de Rhodes pour le Cantal.**

Seuil Pont de Rhodes (cantal)

- **Sécurisation du parcours de canoë du tronçon aval de la Cère** (reconnaissance effectuée par les techniciens rivière et enlèvement des arbres dangereux pour la circulation des embarcations).
- **Mise en place d'une passerelle bétail et engins agricoles sur la zone humide du Castagné** (commune de Sousceyrac-en-Quercy) afin d'éviter la traversée du cœur de la zone humide

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Mise en place de la passerelle (ruisseau du Theil)

- Conseils auprès de riverains et de communes.
- Détermination de zones humides sur la partie Corrèzienne en vue de l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine concernant leur restauration.

Bassin-versant du Mamoul (EPCI Cauvaldor)

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) a été finalisé et l'arrêté préfectoral portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) les opérations d'entretien et de restauration des milieux naturels de ce bassin versant a été signé le 16 septembre 2022 après enquête publique. L'ensemble du bassin-versant se trouve sur le périmètre du syndicat. **Il est intégré au périmètre du futur Contrat de Progrès Territorial (CPT) avec les bassins-versants de la Bave et de la Cère aval.**

D'autres actions ont été menées :

- Dans le cadre d'un Appel A Projet – Mesure 441, **lancement d'une opération pour des travaux d'aménagement de clôtures fixes, de solutions d'abreuvement au pré et de franchissement des cours d'eau sur les bassins versants du Mamoul et Ouysse-Alzou avec 6 exploitants intéressés**. Chaque exploitant a été rencontré pour élaborer et monter son projet en partenariat avec l'ADASEA. Dépôt du dossier global en avril 2022 et lauréat de l'AAP en octobre 2022.

- **Gestion de la Végétation et des Embâcles** : enlèvement de 140 arbres et 50 m3 d'embâcles
- **Restauration de la zone humide de Mourèze** : Suivi du piézomètre équipé d'une sonde d'enregistrement et réalisation d'une pêche électrique d'inventaire (cf. photo ci-contre).

Illustration d'un piézomètre en zone humide

Bassin-versant de la Bave (EPCI Cauvaldor, EPCI Grand Figeac, EPCI Châtaigneraie Cantalienne)

Plus de 314 km de cours d'eau sont recensés sur ce bassin-versant. Le dernier PPG s'est terminé en 2017. Il ne concernait que la partie comprise dans le périmètre de la CC Cauvaldor. En 2021, le diagnostic

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

terrain a été relancé et Paul BENNE a été recruté en 2022 afin de poursuivre et accompagner ce diagnostic. **L'année 2022 a été consacrée au terrain (état des lieux et diagnostic de cours d'eau)** en vue de l'élaboration du PPG Bave (2023).

Il a été intégré au périmètre du futur Contrat de Progrès Territorial (CPT) avec les bassins-versants du Mamoul et de la Cère aval.

D'autres actions ont été menées en parallèle :

- **Restauration de zones humides** (communes de Leyme et Labastide du Haut-Mont/Lauresses) : Réalisation de pêches électriques d'inventaire, suivi du piézomètre équipé d'une sonde d'enregistrement (Leyme)
- **Gestion de l'exutoire du ruisseau du Tabels** (commune de Saint-Céré) : étude pour mise en service d'un partiteur de débit en amont et création de l'exutoire en aval. Animation foncière des parcelles aval et échanges avec les services de la commune, de l'AEAG et de la DDT pour définir le projet (cf. photo ci-dessous : tracé projeté du Tabels à l'aval des abattoirs).

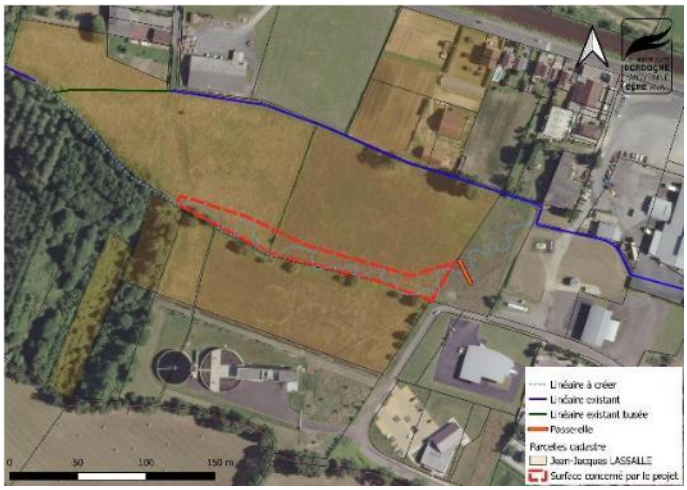

- **Lutte contre l'ensablement du lac de Tolerme** : Accompagnement de 5 agriculteurs pour la rédaction de dossiers de demande de financement 441 (mise en défens et recul de points d'abreuvements) sur l'amont du lac afin de limiter le piétinement des berges, réalisation d'un comité de pilotage pour la définition d'un étude diagnostique de l'ensablement à l'échelle du versant (cf. carte ci-dessous : Résultats de l'analyse diachronique de l'ensablement du lac du Tolerme).

- **Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale complété pour le projet de bassin de surinondation du Fontvieille à Saint-Laurent les Tours**.
- **Suivi de l'ouvrage du bassin d'écrêtement de Labrunie à Saint-Laurent les Tours**.
- **Candidature à l'appel à partenariat lancé par le CEREMA et l'INRAE « Exercer la GEMAPI dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires » sur le bassin de vie de Saint-Céré.**

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Bassin-versant de l'Ouysse – Alzou (EPCI Cauvaldor, EPCI Grand Figeac, EPCI Causse de Labastide-Murat)

La rédaction du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) s'est terminée courant premier semestre pour aboutir au dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) en Juillet.

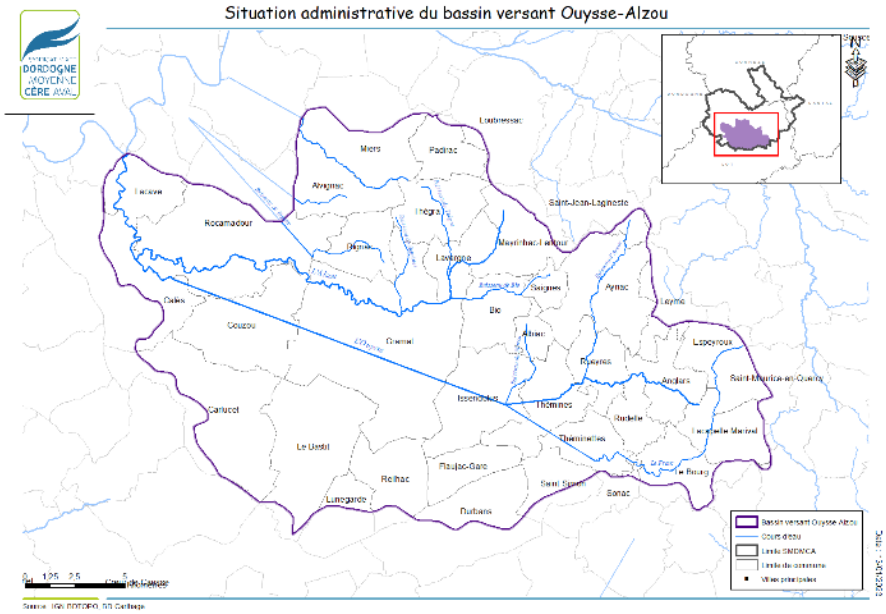

D'autres actions ont été menées en parallèle :

- Dans le cadre d'un Appel A Projet – Mesure 441, **lancement d'une opération pour des travaux d'aménagement de clôtures fixes, de solutions d'abreuvement au pré et de franchissement des cours d'eau sur les bassins versants du Mamoul et Ouysse-Alzou** : réunion de sensibilisation à Aynac courant mars 2022, avec **15 exploitants intéressés**. Chaque exploitant a été rencontré pour élaborer et monter son projet en partenariat avec l'ADASEA. Dépôt du dossier global en avril 2022 et lauréat de l'AAP en octobre 2022.

Puits en berge

- **Suivi et campagne d'arrachage de Plante Envahissante Exotique** (la Jussie et le Myriophylle du Brésil) sur le plan d'eau de Rignac (avec des stagiaires)
- **Restauration de la zone humide du bourg de Rignac** : Rédaction du projet de travaux pour validation des financements (AEAG et Région) et présentation au conseil municipal de Rignac. Projet visant la restauration d'une petite zone humide (réduction du drainage, réouverture de la végétation) et la réduction de l'enjeu inondation (arasement d'un merlon entre le cours d'eau et la zone humide).

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Simulation de la surface actuellement inondée

Bassin-versant du Tournefeuille (EPCI Cauvaldor)

Ce bassin-versant comporte 30 km de cours d'eau dont 15 de linéaire pour le Tournefeuille ; son Plan Pluriannuel de Gestion a été mis à jour et validé pour les 5 prochaines années (2022-2027), même périmètre et mêmes actions

Les actions menées sont :

- **Gestion de la Végétation et des Embâcles** : 3 965 ml traités (secteur des Ardailloux et de la Ribeyronne)
- **Surveillance des herbiers de Jussie au plan d'eau de Lamothe-Fénelon** (pas d'arrachage en 2022)

Bassin-versant de la Tourmente, de la Sourdoire et du Palsou (EPCI Cauvaldor)

En 2022, en raison de l'absence d'un partenariat formalisé avec l'EPCI voisin, le travail de rédaction du PPG Tourmente-Sourdoire-Palsou n'a pas repris.

Ce territoire a néanmoins vu se poursuivre ou s'engager plusieurs actions :

- **Etude d'aménagement du Palsou à Bétaille** (action réalisée dans le cadre du PAPI Dordogne lotoise) : Définition et présentation en comité de pilotage du scénario définitif des aménagements.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Réunion avec les services de l'Etat pour définit précisément les contraintes réglementaires et foncières.

- **Etude des champs d'expansion de crue de la Tourmente** (action réalisée dans le cadre du PAPI Dordogne lotoise) : Rendu et présentation des résultats de l'étude
- **Restauration de zones humides** (communes de Cazillac, Le Vignon en Quercy et Cavagnac) : suivi des piézomètres équipés des sondes d'enregistrement, animation foncière (Cazillac), définition du projet de travaux et animation de site (Cavagnac).

Secteur des futurs travaux sur le Palsou (Bétaille)

Piézomètre sur la zone humide d'Aubiac

Bassin-versant de la Souvigne (EPCI Xaintrie Val'Dordogne)

Le bassin-versant de la Souvigne totalise une surface de 111 km² dont 78 km² sur la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne et 23 km² sur la communauté d'agglomération de Tulle, hors SMDMCA. En linéaire de cours d'eau (en tenant compte de l'ensemble des ruisseaux, rus et ravines), cela représente un total de 317 km de cours d'eau dont 232 km sur la Xaintrie Val'Dordogne. **Le diagnostic pour le futur Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau a été finalisé cette année.**

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

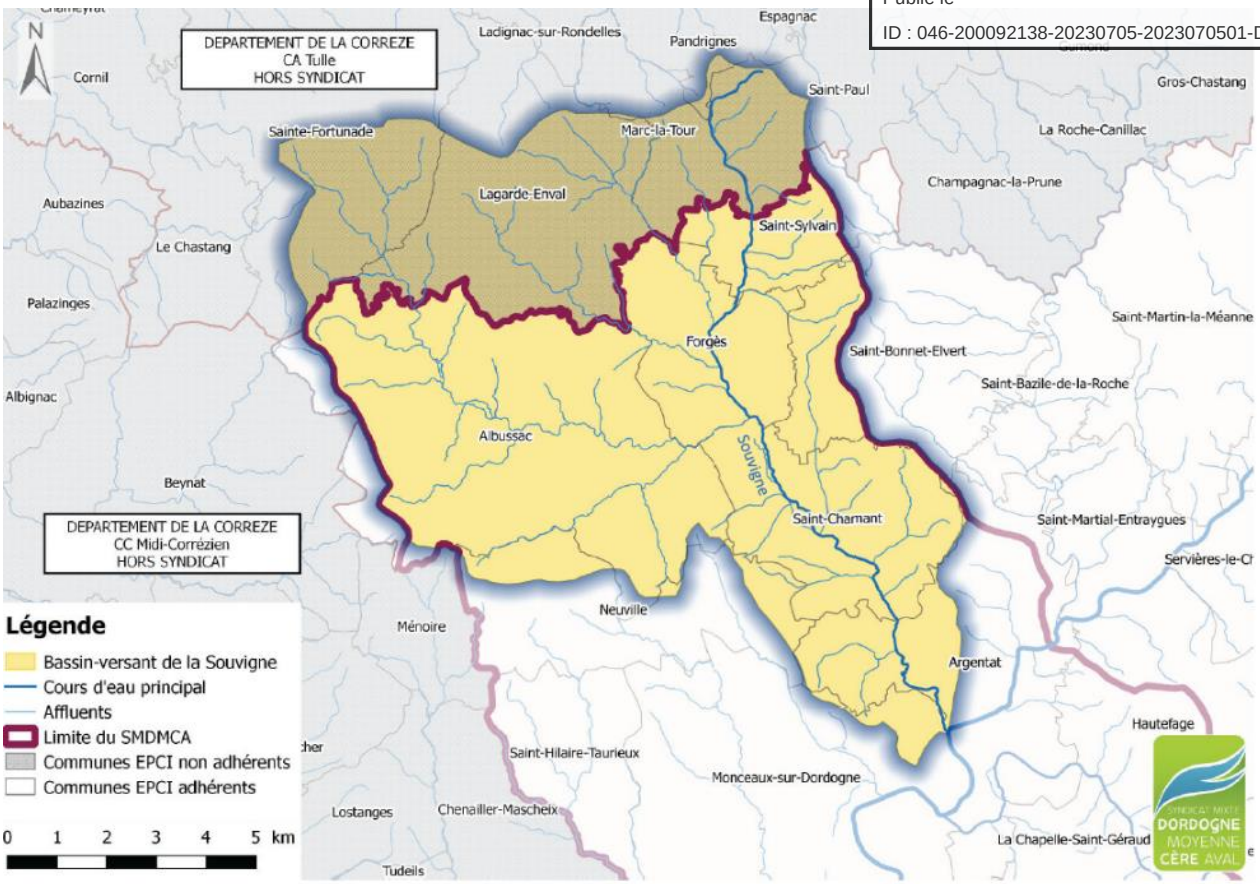

- **Restauration de la continuité écologique dans le cadre d'un Appel à projet Région Nouvelle Aquitaine** : Après l'actualisation de la loi climat, seulement **6 ouvrages sur 7 inscrits ont été retenus.** La phase d'étude est menée par deux bureaux d'étude.
- L'ouvrage exclu de l'Appel à projet Nouvelle Aquitaine, **le seuil du Moulin Bas, a été inscrit au programme OPEN RIVERS et retenu**. Il a donc été intégré aux études groupées sur la continuité écologique. C'est donc un total de 16,5 km linéaire sur 18 qui va être réouvert sur le linéaire de la Souvigne.

- **Etude hydromorphologique du ruisseau de Chadiot** - commune d'Argentat : résultat de la pré-analyse des dysfonctionnements (cours d'eau déplacé, ruissellements de versant, problèmes de gestion des eaux pluviales) - réalisation d'une action conjointe sur les volets GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines). En attente de l'étude sur le pluvial porté par la commune d'Argentat-sur-Dordogne.
- **Conseils auprès de riverains et collectivités**.

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Bassin-versant de la Borrèze (EPCI Cauvaldor)

Seulement 1/3 du bassin-versant se trouve sur le périmètre du syndicat, l'autre partie concernant la CC du Pays de Fénelon en Dordogne, soit 13 km linéaires sur les 33. De ce fait, en dehors de toute formalisation de partenariat, aucun Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) n'est actuellement engagé sur ce territoire (visites ponctuelles).

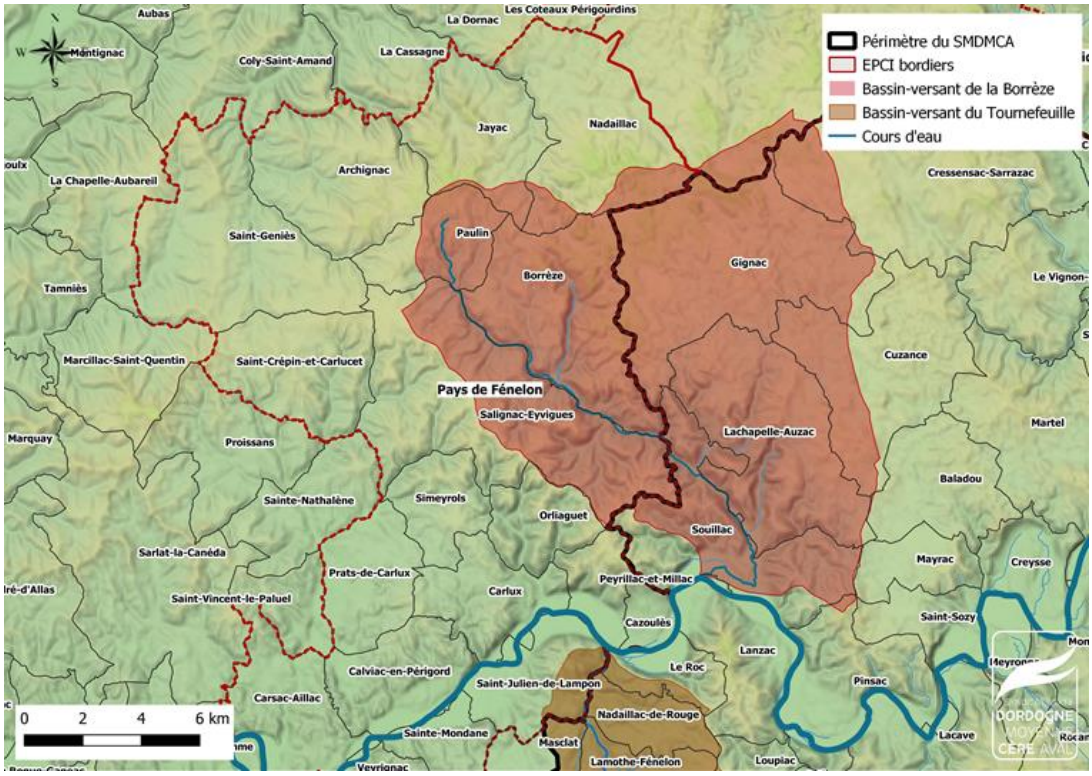

Ce territoire a néanmoins vu se poursuivre les actions suivantes :

- **Travaux de renaturation de la Borrèze à Souillac** dans le cadre de travaux d'aménagement du Parc Delmas et du parking Chanteranne : suivi du chantier (cf. photo ci-contre).
- **Assistances techniques chez des particuliers.**

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

- Collecte de compléments de données bibliographiques pour alimenter le diagnostic.
- Rencontres individuelles avec les porteurs de projets/échanges téléphoniques avec personnes ressources
- Organisation et animation de trois réunions thématiques (pressions agricoles et sylvicoles)
- Rédaction du document CPT (Le contexte, le diagnostic territorial, les enjeux, les objectifs et la stratégie territoriale pour aboutir au programme d'actions).
- Construction du programme prévisionnel (calendrier des actions, budget associé et les possibilités de financements après échange avec les partenaires).

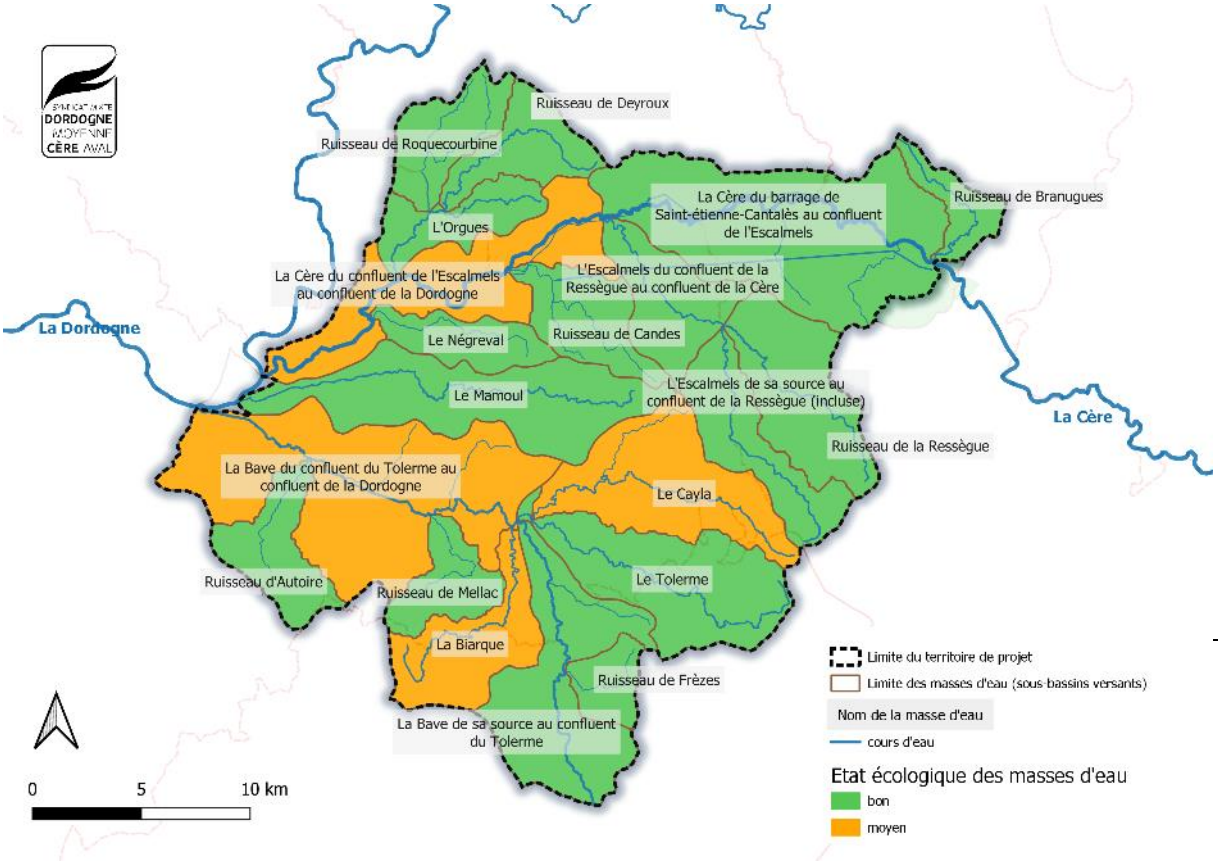

Actions transversales

- **Réalisation du suivi d'étiage d'avril à octobre** sur la Bave, le Mamoul, la Sourdoire, la Tourmente et de Tournefeuille : relevé hebdomadaire et participation au comité de sécheresse. Travail sur les données récoltées pour établir des courbes de tarages.
- **Maintenance et suivi des systèmes d'alerte des crues** (CC Cauvaldor - PAPI Dordogne lotoise)
- **Travaux d'urgence d'enlèvement d'embâcles – Gestion de la végétation** (cf. photo ci-dessous sur la Maronne).
- **Etat des lieux des repères de crues du territoire de CAUVALDOR** (PAPI Dordogne lotoise) pour renouvellement si nécessaire (cf. photo ci-dessous : Installation d'un nouveau repère de crue à Biars-sur-Cère (novembre 2022))

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

- **Mise en place de journées de formation par le CEPRI** (Centre Européen pour la Prévention du Risque Inondation) en direction des élus du territoire (exclusivement CC CAUVALDOR - PAPI Dordogne lotoise)
- **Assistance technique aux communautés de communes, communes et aux riverains**
- **Formation des élus à l'hydromorphologie des cours d'eau** (cf. photo ci-dessous, au bord du Mamoul, intervenant : Jean-Manuel Deleuze, Hydrétudes)

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Cartes des bassins-versants concernés par EPCI

CC Châtaigneraie Cantalienne

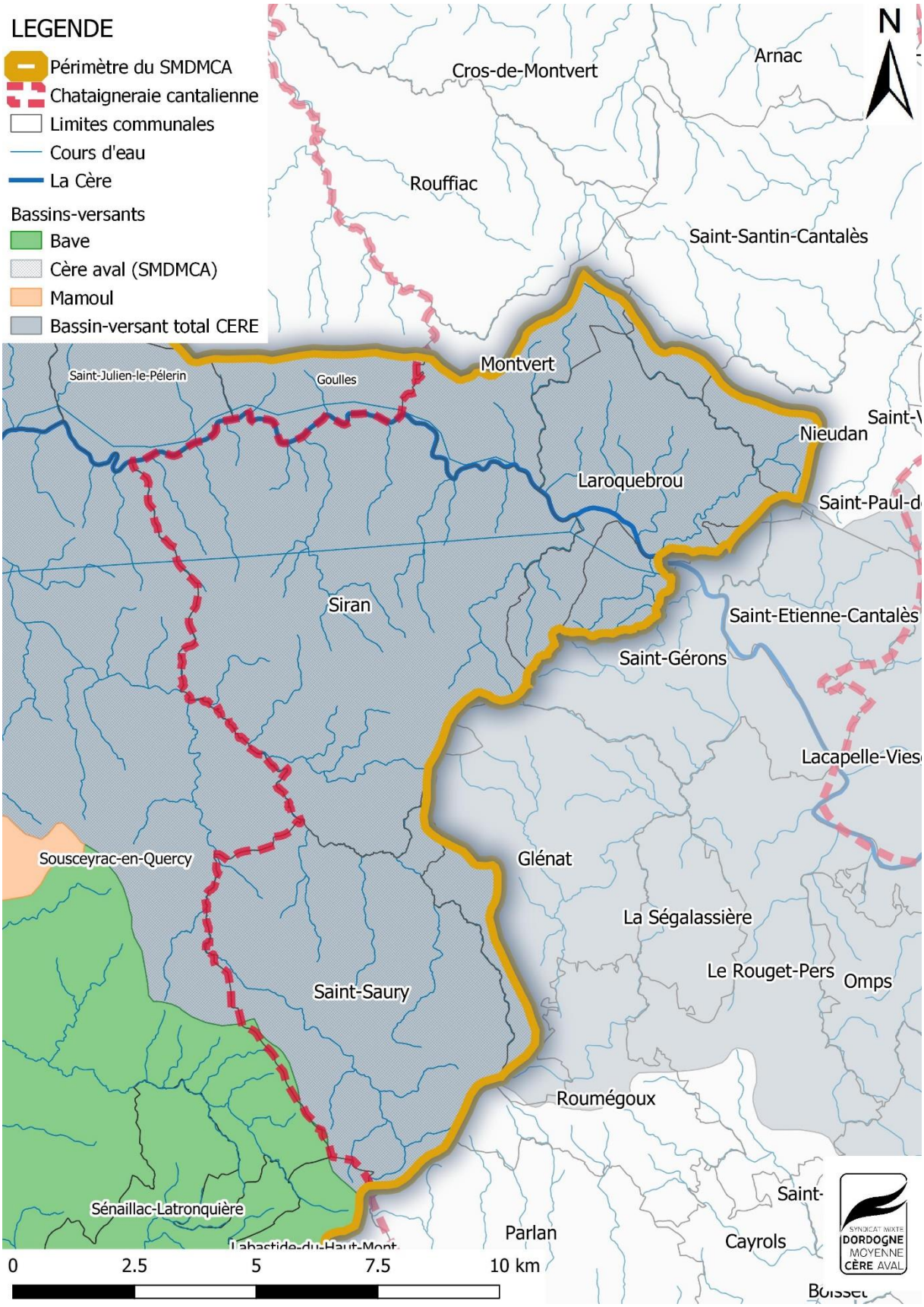

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

CC Xaintrie Val'Dordogne

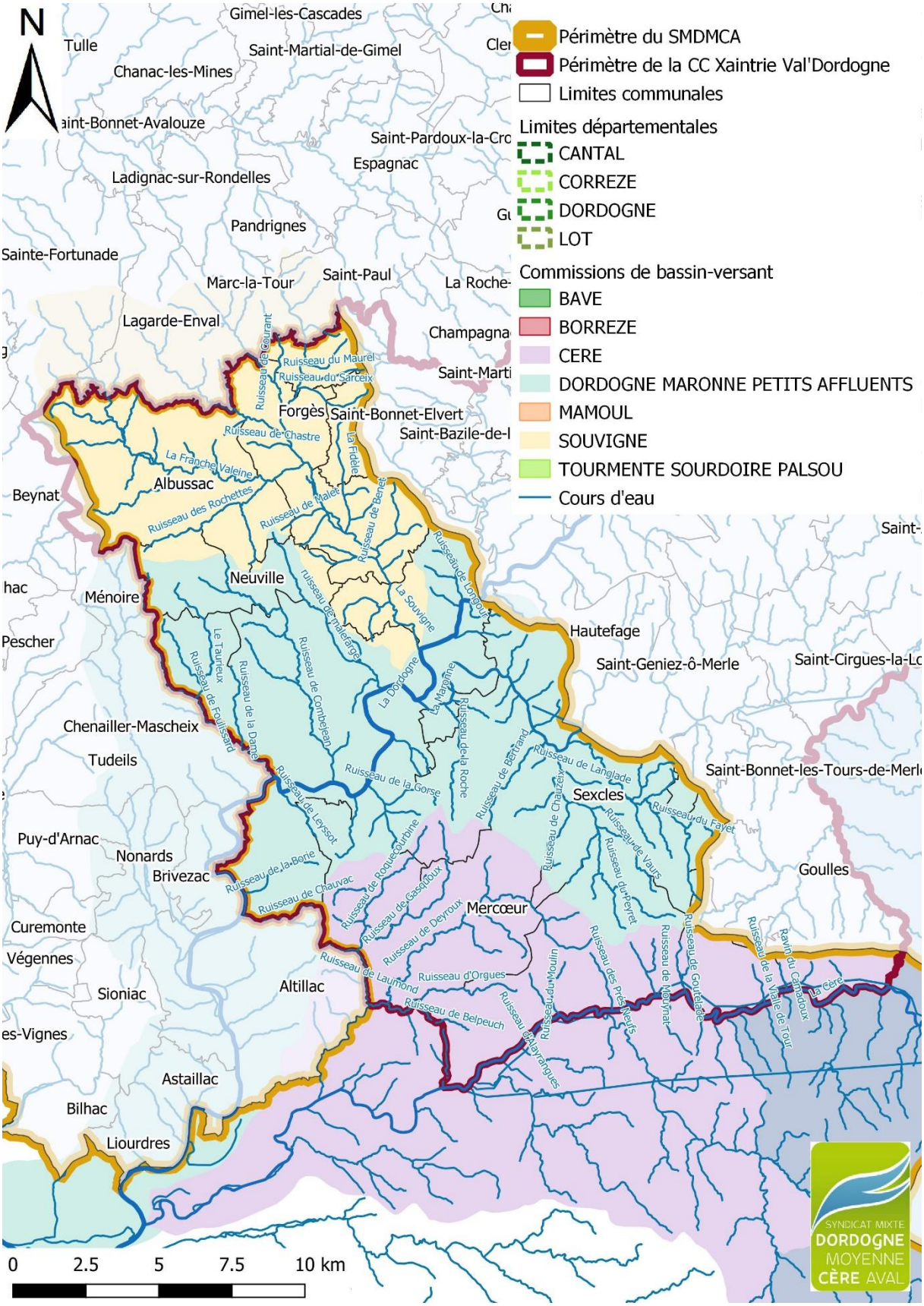

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

CC Causses et Vallée de la Dordogne

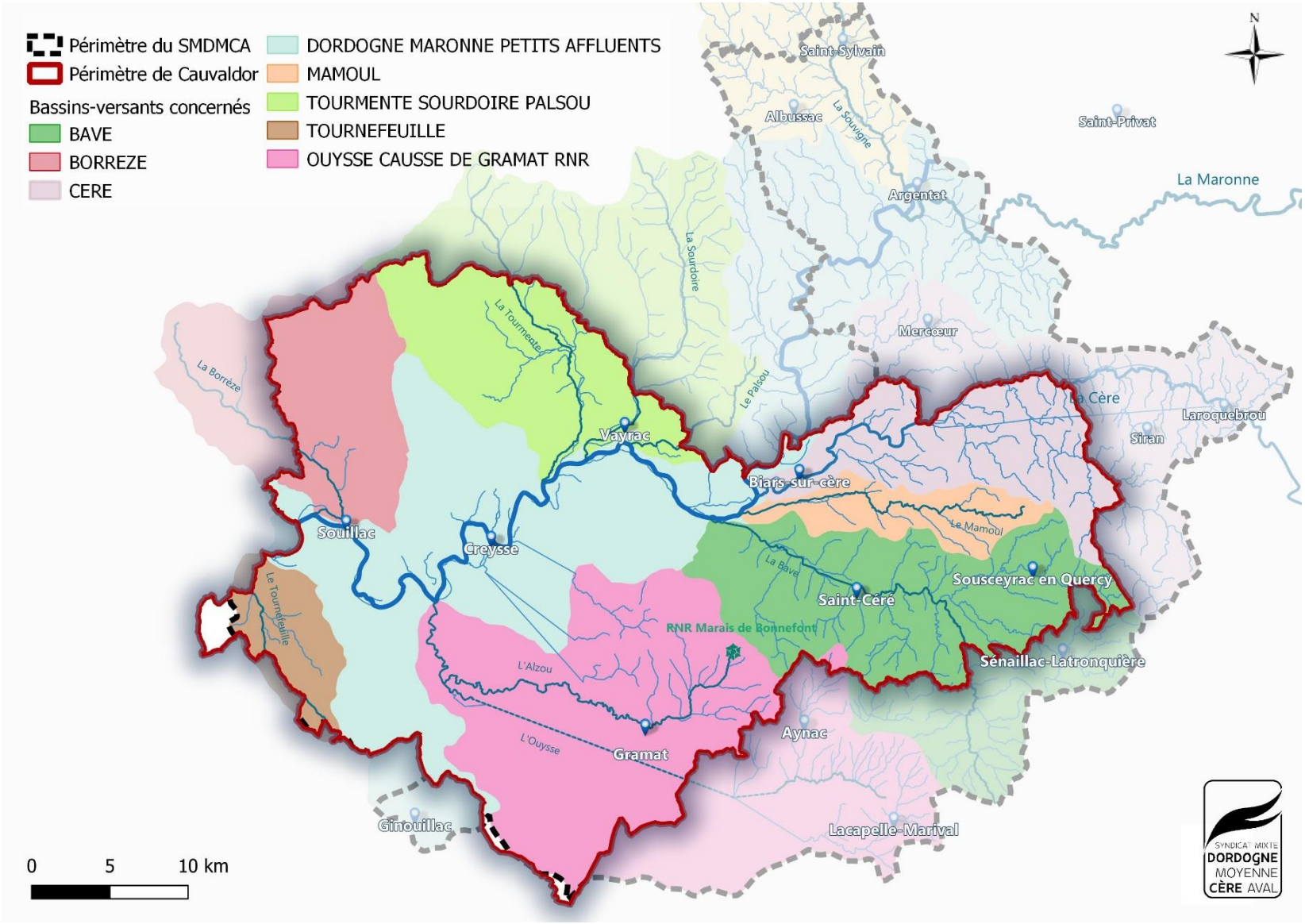

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

CC Grand Figeac

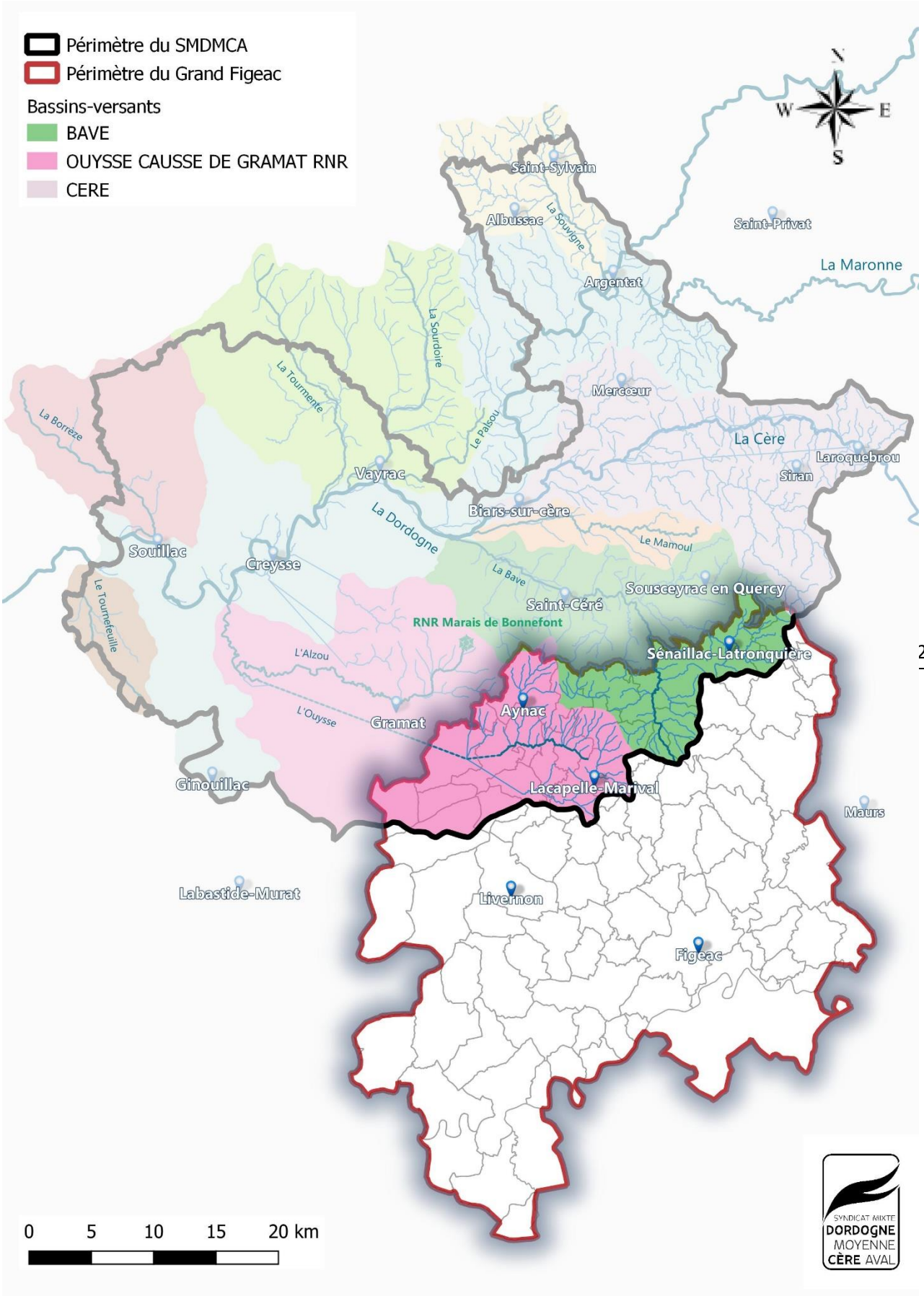

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

CC Causse de Labastide-Murat

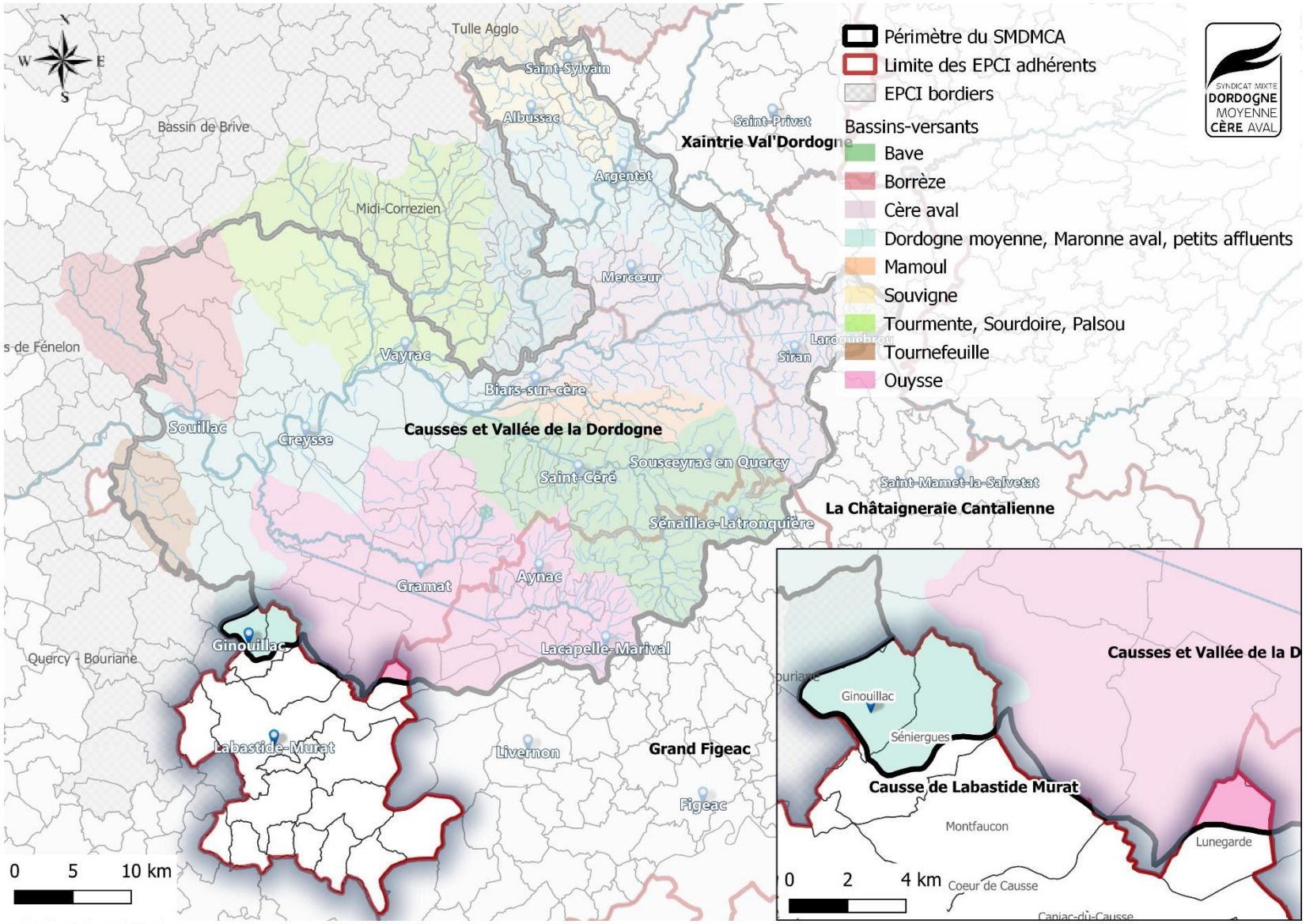

www.smdmca.fr
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE BONNEFONT

Le Marais de Bonnefont

(carte)

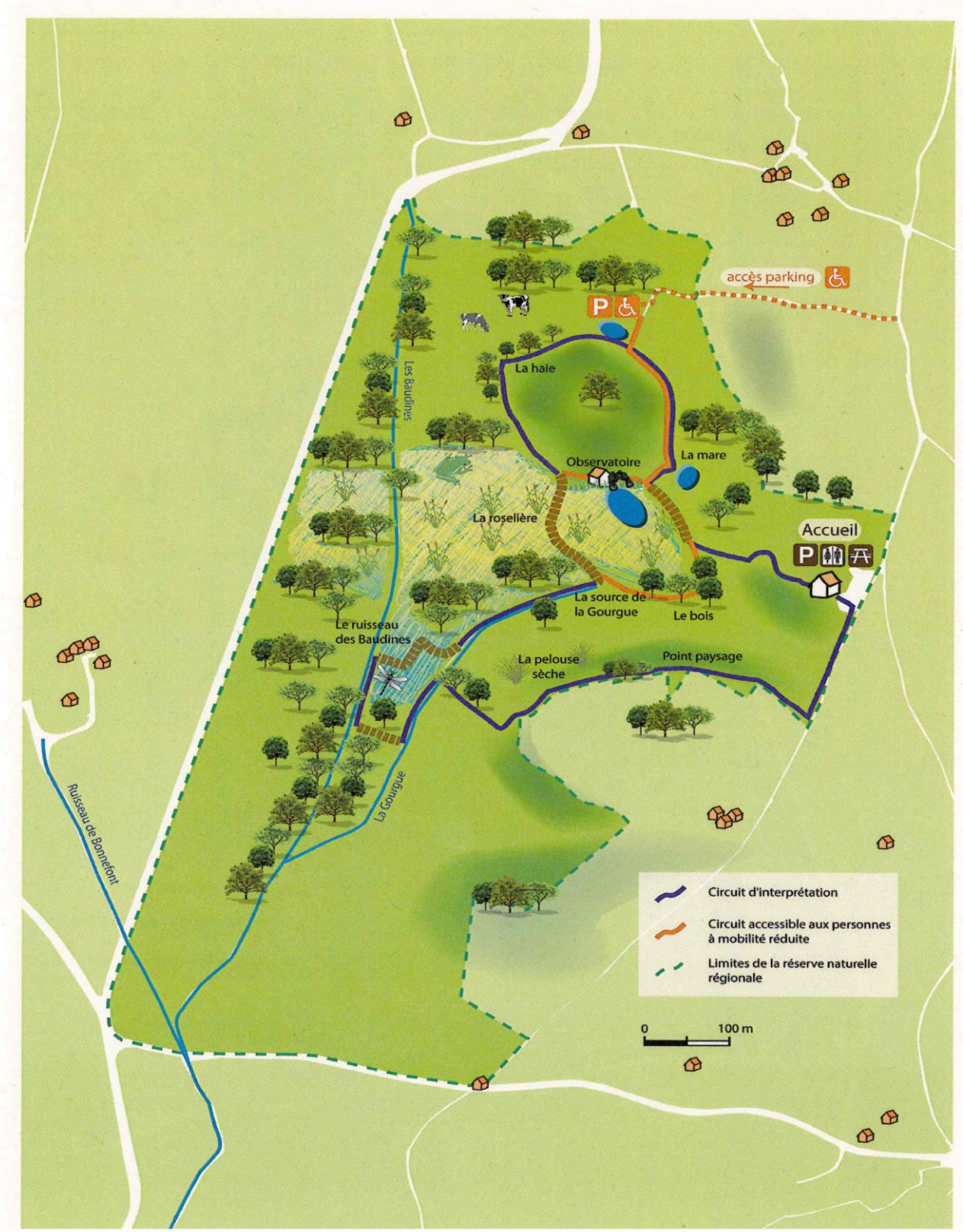

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA)
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05 65 32 27 38

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

PROTEGER pour mieux préserver, GERER pour la biodiversité, SENSIBILISER pour mieux comprendre

Le bilan suivant présente pour chaque axe de travail un tableau qui récapitule l'ensemble des actions menées

1/ Gestion des habitats naturels et des espèces

Travaux de gestion habitats aquatiques, agropastoraux et boisés
Suivi des amphibiens et espèces indicatrices
Suivi des lépidoptères et espèces indicatrices
Suivi des odonates et espèces indicatrices
Suivi des herbiers aquatiques
Suivi espèces envahissantes exotiques (EEE) et nuisibles
Suivi des oiseaux et des espèces indicatrices
Suivi des espèces végétales et bryophytes rares

Inventaire naturaliste

Entretien de la réserve

2/ Gestion de la fonctionnalité de la Zone Humide

Suivi piézométrique
Suivi qualité physico-chimique de l'eau
Acquisition de données hydrologiques
Rencontre services STR locaux
Artificialisation du territoire
Protocole pression activités agricoles
Observatoire du changement climatique

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Au premier plan : terrain en zone humide ;

En deuxième plan : terrain hors zone humide

3/ Valorisation et sensibilisation aux grands enjeux

Fréquentation tous publics (650 élèves/ 9 500 personnes)
Communication (dont évènementiels)
Maintien et participation au label Marque Valeur Parc
Echanges avec les réseaux et partenaires (RNF, Réseau Occitanie, Agence eau, Parc Naturel…)

Quelques dates :

Le 23 juillet : passage du tour de France sur notre territoire qui donne lieu à un interview de la chaine nationale, de notre conservatrice pour présenter le Marais (https://www.smdmca.fr/2022/07/25/tour-de-france-de-la-biodiversite-au-marais-de-bonnefont/)

Les 12 et 13 Aout : « Le marais a rendez-vous avec la lune »

En partenariat avec l'association patrimoine et culture de Mayrinhac Lentour ; interventions de prestataires extérieurs – chants /contes /danses / musiques /jeux autour des planètes-

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE

Plusieurs fois dans l'année, ont été organisées des battues administratives pour limiter la présence du sanglier.

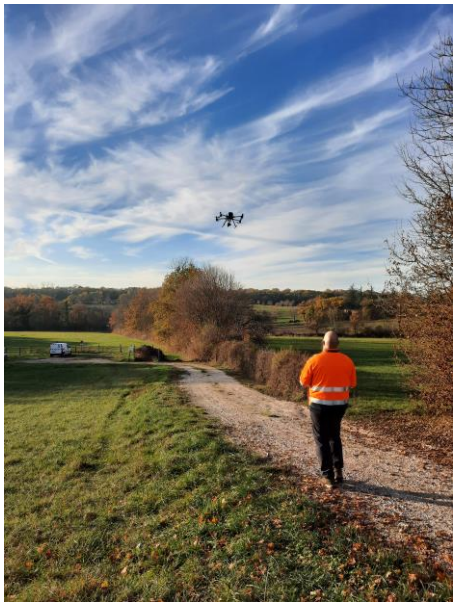

Fin 2022, reportage photographique à l'aide d'un drone.

Octobre 2022 : Fête de la science

Le Village des Sciences a pris ses quartiers au gymnase du Vigan pour offrir des ateliers animés et des démonstrations de qualité : animations sur les zones humides et le climat

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 046-200092138-20230705-2023070501-DE